

DUPOND-MORETTI & SQUILLACI

Association d'Avocats au Barreau de Lille

Stefan SQUILLACI

Droit pénal
Droit des personnes

Eric DUPOND-MORETTI

Droit pénal

AVOCATS ASSOCIES

Alice COHEN-SABBAN

DEA droit pénal et politique
criminelle en Europe

Marion NIVELLE

DESS droit de l'entreprise
DJCE

Anne BAZELA

Maître de Conférences
à l'Université de Lille II

Benoît COUSIN

Master II droit médical
et pharmaceutique
Master II Professions
juridiques et judiciaires

Tiffany DHUIEGE

Master II Droit Processuel

AVOCATS

COLLABORATEURS

Michel KONITZ

1 rue du Louvre
75001 PARIS
01 42 96 12 37

J.R. NGUYEN-PHUNG

15 bd des Arceaux
34000 MONTPELLIER
04 67 06 98 40

Dominique MATTEI

Ancien Bâtonnier
98 rue Grignan
13006 MARSEILLE
04 91 54 95 96

Bernard GINEZ

55 rue Goffredo
06000 NICE
04 93 80 88 02

Laurent de CAUNES

20, rue du Languedoc
31000 TOULOUSE
05 61 52 08 52

J.F LUCIANI

119 av. Mal de Saxe
69003 LYON
04 72 56 75 20

Olivier MARTINS

Rue Henri Wafelaerts 31
1060 - BRUXELLES
0032.2.538.20.24

CORRESPONDANTS

PENALISTES

Monsieur François MOLINS
Procureur de la République
près le Tribunal de Grande Instance
4, Boulevard du Palais
75001 PARIS

Lille, le 16 mai 2013

Nos Réfs. GUAINO / USM

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Henri GUAINO ne souhaite pas déférer à la convocation que vient de lui adresser le Directeur de la Police Judiciaire que vous avez chargé d'une enquête à la suite de la dénonciation de Monsieur REGNARD Président de l'Union Syndicale des Magistrats.

Monsieur GUAINO et aujourd'hui 107 autres députés, ont publiquement tenu des propos qu'ils assument sans ambiguïté.

Monsieur GUAINO considère que le procès qui lui est fait relève du délit d'opinion et revendique le droit pour un parlementaire de critiquer le travail d'un magistrat qui rend la justice au nom du peuple français ; cette liberté d'expression fondamentale étant protégée par l'article 26 de notre Constitution.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma haute considération.

Eric DUPOND-MORETTI

